



Numéro PPQ/

mercredi 7 décembre 2016

Les grands titres:

- Haïti : des ressources supplémentaires aideront, à terme, à éliminer le choléra, selon l'ONU
- RDC : le chef de l'ONU appelle les acteurs politiques à parvenir à un consensus plus inclusif sur les élections
- Afrique centrale : l'envoyé de l'ONU appelle à poursuivre la lutte contre Boko Haram et la LRA
- Syrie : l'envoyée de l'UNICEF dénonce une détérioration de la situation pour les enfants
- L'ONU réclame des mesures immédiates pour réunir les familles coréennes séparées
- Un expert de l'ONU appelle la France à ne pas extraditer un dissident kazakh

Haïti : des ressources supplémentaires aideront, à terme, à éliminer le choléra, selon l'ONU



Se laver les mains est crucial pour prévenir le choléra et les autres maladies diarrhéiques après le passage de l'ouragan Matthew en Haïti.
Photo OPS

7 décembre - Les succès récents dans la lutte contre le choléra en Haïti montrent que, lorsque les Nations Unies et les autorités haïtiennes reçoivent les fonds nécessaires, de véritables progrès peuvent être réalisés, et qu'à terme « le choléra disparaîtra », a souligné un haut responsable des Nations Unies.

Dans un entretien avec le Service d'information des Nations Unies, Dr. David Nabarro, Conseiller spécial de l'ONU, a pris pour exemple la récente campagne de vaccination, soutenue par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), branche régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et qui a permis d'atteindre 729.000 Haïtiens vulnérables, et l'augmentation des équipes de réaction rapide, qui ont eu un impact positif pour enrayer les flambées épidémiques.

« Il nous faut suffisamment d'argent pour être en mesure d'avoir cette capacité de réponse jusqu'en 2018. Nous pourrions alors véritablement réduire cette épidémie et arriver à des chiffres vraiment petits. Si nous combinons cela aux [efforts pour améliorer] l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour chaque Haïtien, le choléra disparaîtra », a-t-il souligné.

L'ouragan Matthew en octobre

Dr. Nabarro a noté qu'en août de cette année, il est devenu évident que le nombre de personnes atteintes du choléra en Haïti était en fait plus élevé que l'an dernier. En raison du manque de financements, le nombre d'équipes qui pouvaient intervenir rapidement lorsque des personnes présentaient des symptômes du choléra était passé d'environ 70 à environ 30.

« Dans une situation comme celle-là, où l'on ne peut pas intervenir rapidement auprès d'une personne malade, il y a plus de gens dans l'entourage de la personne malade qui souffrent de maladies diarrhéiques et probablement de choléra », a-t-il souligné.



L'ONU a emprunté des ressources en interne pour augmenter le nombre d'équipes d'intervention rapide. En conséquence, le nombre est passé de 32 en avril à 88 aujourd'hui et la majorité des personnes qui souffraient de diarrhée aqueuse et de choléra présumé peuvent maintenant être traitées dans les 48 heures après que la maladie se soit déclarée.

Lorsque l'ouragan Matthew a frappé Haïti au début du mois d'octobre, l'ONU s'est inquiétée d'une possible augmentation du nombre de personnes atteintes de choléra, parce que la tempête a endommagé les réseaux sanitaires et d'écoulement des eaux usées. Cela a entraîné la livraison urgente en Haïti d'un million de doses de vaccin contre le choléra et la campagne de vaccination massive des communautés vulnérables dans les zones sinistrées.

Bien que le vaccin ne soit pas efficace à 100%, s'il est combiné avec d'autres interventions, comme la chloration des approvisionnements en eau et l'éducation intensive de la population, l'impact sur le choléra peut être important, a noté le Conseiller spécial, ajoutant que l'ONU cherche à vacciner tout le monde en Haïti, idéalement avec deux doses.

Le nombre de personnes atteintes de choléra est inférieur aux chiffres enregistrés au cours de cette période l'an dernier et l'année précédente. « C'est possible grâce aux financements », a expliqué Dr. Nabarro. « Vous ne pouvez pas avoir une réponse efficace au choléra si vous ne pouvez pas compter sur de l'argent ».

« Vous pouvez alors fournir les cinq intrants nécessaires pour contrôler une flambée épidémique : réponse rapide, traitement efficace, vaccination, chloration de l'approvisionnement en eau, et forte éducation et participation du public », a-t-il conclu.

Les excuses du Secrétaire général

L'appel lancé par le Conseiller spécial pour un financement à plus grande échelle vient quelques jours après que le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a présenté ses excuses au peuple haïtien et exprimé son profond regret pour les pertes en vies humaines et les souffrances causées par l'épidémie de choléra.

S'appuyant sur son rapport intitulé 'Une nouvelle stratégie de lutte contre le choléra en Haïti', le chef de l'ONU a présenté la voie à suivre, notamment les mesures immédiates pour enrayer l'épidémie et celles destinées à soutenir à long terme les personnes affectées, tout en soulignant la nécessité d'un financement adéquat de cette stratégie.

Haïti fait face à une épidémie de choléra depuis octobre 2010, environ neuf mois après avoir subi un tremblement de terre dévastateur. Cette épidémie a touché environ 788.000 personnes et a coûté la vie à plus de 9.000 d'entre elles. Des efforts nationaux et internationaux concertés, soutenus par les Nations Unies, ont entraîné une réduction de 90% du nombre de cas suspects.

Alors que le nombre de personnes touchées reste élevé et que les récentes flambées épidémiques, en partie aggravées par l'impact de l'ouragan Matthew, montrent la vulnérabilité persistante de la population à la maladie, des responsables de l'ONU ont déclaré que le défi de l'élimination du choléra n'est pas insurmontable.

RDC : le chef de l'ONU appelle les acteurs politiques à parvenir à un consensus plus inclusif sur les élections



En septembre 2016, des manifestants à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. Photo: Habibou Bangre/IRIN

7 décembre - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est félicité mardi soir de l'annonce de la poursuite de la médiation menée par la Conférence épiscopale des églises du Congo (CENCO) afin de parvenir à un consensus plus inclusif sur la tenue des élections en République démocratique du Congo (RDC).

Le chef de l'ONU « prend note du soutien et des encouragements exprimés par le Président Kabila à l'égard de la médiation de la CENCO et de la disponibilité déclarée du Rassemblement de l'opposition à rester engagée dans le dialogue », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

Le Secrétaire général a exprimé son soutien à la médiation menée par la CENCO et a appelé « tous les acteurs politiques en RDC à se réengager dans cette médiation ».

« Moins de deux semaines avant la fin du second et dernier mandat du Président Kabila, le Secrétaire général souligne la nécessité de poursuivre, de manière déterminée, ce processus mené par les Congolais eux-mêmes, afin de parvenir à une solution consensuelle et pacifique à l'impasse actuelle », a ajouté le porte-parole.

Lundi, dans une déclaration de sa Présidence à la presse, le Conseil de sécurité de l'ONU a déclaré qu'il restait préoccupé par le risque de déstabilisation que l'absence de règlement rapide et consensuel de la crise politique actuelle faisait peser sur la RDC et la région dans son ensemble, comme en témoignent les violences des 19 et 20 septembre 2016.

Les membres du Conseil ont salué les efforts de médiation menés par la CENCO et ont demandé à tous les acteurs politiques de continuer à collaborer, de bonne foi et dans un esprit de compromis, à la recherche d'une solution politique rapide, avant le 19 décembre, qui ouvre la voie à la tenue le plus rapidement possible d'élections.

Afrique centrale : l'envoyé de l'ONU appelle à poursuivre la lutte contre Boko Haram et la LRA



Une jeune Nigériane avec sa mère et sa soeur dans le camp de réfugiés de Minawao, au Cameroun. Elle a été enlevée par Boko Haram et a passé quatre mois en captivité. Photo UNICEF/Karel Prinsloo

7 décembre - Le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, François Lounceny Fall, a estimé mercredi, devant le Conseil de sécurité, qu'il fallait faire preuve de « détermination », de « vigilance » et « d'unité » dans la lutte contre Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui continuent de poser des menaces sérieuses pour la sécurité régionale.

Venu présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), dont il est le Chef par intérim, M. Fall a tout d'abord évoqué les activités de Boko Haram, en avertissant que sa « capacité à semer le chaos ne devait pas être sous-

estimée ».

Les efforts collectifs des pays du Bassin du Lac Tchad contre Boko Haram, a-t-il indiqué, ont abouti à des « succès militaires et sécuritaires substantiels ». La Force multinationale mixte a continué ses opérations transfrontalières et repris la plupart des territoires que contrôlait Boko Haram. Le Représentant spécial a, néanmoins, indiqué que le groupe continuait de mener d'attaques asymétriques, ciblant principalement des civils.

M. Fall a prévenu que les activités de Boko Haram fragilisaient les efforts de développement et exacerbent les difficultés économiques des pays du Bassin du Lac Tchad. La situation des personnes déplacées demeure très préoccupante, a-t-il dit, en expliquant que les attaques récurrentes de Boko Haram empêchaient l'accès des acteurs humanitaires aux zones touchées.

Rappelant que les pays du Bassin du Lac Tchad assumaient le fardeau financier de la lutte contre Boko Haram, le Représentant spécial a souligné l'insuffisance de fonds destinés à financer les opérations de la Force multinationale mixte et les efforts humanitaires et de relèvement. Un soutien adéquat à la Force, qu'il soit financier, logistique ou en équipement, demeure crucial pour améliorer ses capacités opérationnelles et consolider les gains enregistrés, a-t-il souligné.

Le Représentant spécial a estimé que l'éradication du groupe demandera détermination et vigilance, ainsi qu'une approche holistique visant à remédier aux causes profondes de l'extrémisme violent, y compris la marginalisation et l'extrême pauvreté. « À cet égard, il y a un besoin urgent de financer les activités de relèvement et de développement dans les zones libérées, y compris en vue de réintégrer les déserteurs et leurs familles dans leurs communautés respectives », a insisté M. Fall.

Il a ainsi formé l'espoir que le Sommet commun de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se tienne sans délai supplémentaire, en vue de développer une stratégie régionale visant à remédier aux défis sécuritaire, humanitaire et de développement.

« L'Armée de résistance du Seigneur continue de menacer la sécurité régionale, notamment les populations de l'est de la République centrafricaine et du nord-est de la République démocratique du Congo », a poursuivi le Représentant spécial. M. Fall a mis l'accent sur les « indicibles souffrances » et les graves conséquences humanitaires découlant des nombreuses attaques de la LRA. « Nous devons donc demeurer unis et déterminés dans nos efforts de lutte contre la LRA », a-t-il déclaré, avant de détailler les efforts du BRENNUAC visant à mettre en œuvre la stratégie régionale de l'ONU dans ce domaine.

Il a fait remarquer qu'en août dernier une équipe conjointe constituée du BRENNUAC, de l'Union africaine, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) s'était rendue à Bria et à Obo, en République centrafricaine, afin d'évaluer la menace dans ces deux localités. Une mission conjointe BRENNUAC-Union africaine a également visité Dungu, en République démocratique du Congo.

« Les Nations Unies demeurent préoccupées par le retrait annoncé des troupes ougandaises de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine le 31 décembre », a-t-il dit. Le Représentant spécial a estimé que ce retrait entraînerait un vide sécuritaire dont la LRA pourrait se servir pour circuler librement et attaquer les populations des zones concernées.

M. Fall a ensuite indiqué que les incidents de piraterie dans le golfe de Guinée étaient en augmentation, avec 50 cas enregistrés à ce jour. « Malheureusement, le Centre interrégional de coordination sur la sécurité maritime n'est pas encore pleinement opérationnel », a-t-il regretté. M. Fall a toutefois salué l'adoption, le 15 octobre, de la Charte de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté



maritimes et le développement, qui vise à prévenir la criminalité nationale et transfrontalière.

Par ailleurs, le Représentant spécial a évoqué « l'extrême fragilité » de la situation en République centrafricaine et la menace que continuent de poser les groupes armés dans ce pays pour la sous-région. Le gouvernement centrafricain a fait d'importants progrès dans son engagement avec les groupes armés, aboutissant à une stratégie nationale de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement qui est soutenue par 11 des 14 principaux groupes armés, a-t-il fait observer.

Soulignant la nécessité pour la communauté internationale de fournir une assistance robuste à la République centrafricaine, M. Fall s'est félicité des contributions importantes pour le relèvement du pays formulées lors de la Conférence internationale des donateurs qui s'est tenue le mois dernier à Bruxelles.

Syrie : l'envoyée de l'UNICEF dénonce une détérioration de la situation pour les enfants



En septembre 2016, la Représentante de l'UNICEF en Syrie, Hanaa Singer (à gauche), visite l'hôpital universitaire d'Alep. Photo UNICEF/Khuder Al-Issa

7 décembre - La Représentante du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Syrie, Hanaa Singer, a dénoncé une nouvelle fois mercredi la détérioration de la situation dans laquelle vivent les enfants à Alep et dans d'autres parties de la Syrie, après avoir effectué une visite dans des zones assiégées.

« Je viens de revenir d'Alep où la situation continue de profondément se dégrader. Quand j'étais là-bas, près de 100 obus de mortier sont tombés sur l'ouest d'Alep en quelques jours. En même temps, à quelques centaines de mètres seulement, nous avons assisté au bombardement incessant de la partie est de la ville », a expliqué Mme Singer dans une

déclaration à la presse publiée mercredi.

« Les récents bombardements à Alep sont particulièrement intenses. Environ 31.500 personnes ont été déplacées de l'est d'Alep en seulement 10 jours. Selon certaines des dernières estimations, au moins 50% des personnes déplacées seraient des enfants », a-t-elle ajouté.

Mme Singer a déclaré avoir visité un abri pour personnes déplacées à Jibreen dans les faubourgs de la ville. Elle s'est aussi rendue à Hanano, un quartier de l'est d'Alep qui a été repris par les forces gouvernementales le 27 novembre. Elle a noté que les destructions étaient très importantes.

Elle a rappelé que la partie est d'Alep est l'une des 16 zones assiégées en Syrie, où on estime que près d'un demi-million d'enfants sont coincés.

Mme Singer s'est aussi rendu dans une autre de ces zones assiégées, Madaya, qui abrite 45.000 personnes. « Les gens survivent en se nourrissant de feuilles et d'herbe », a-t-elle dit.

A l'issue de ces visites, la Représentante de l'UNICEF a déclaré que son agence ne renonçait pas à aider les enfants syriens.

« L'UNICEF s'engage à faire tout son possible pour les aider et pour offrir des possibilités partout où nous le pouvons. Rien qu'en 2016, nous avons distribué à 3,2 millions d'enfants des manuels et des fournitures scolaires, nous avons réhabilité des écoles et ajouté des milliers d'espaces d'apprentissage temporaire », a-t-elle souligné.

« Nous sommes déterminés à faire notre possible pour atteindre les enfants. C'est pourquoi nous avons plus de 200 employés qui risquent leur vie chaque jour à travers le pays pour aider les enfants de la Syrie », a-t-elle ajouté. « Nous appelons les parties au conflit à cesser d'attaquer des civils, à cesser d'attaquer les écoles et les hôpitaux, à cesser de recruter et d'utiliser des enfants dans les forces armées et à cesser d'utiliser les sièges comme armes de guerre ».

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a aussi insisté mercredi sur les efforts de l'ONU pour apporter une assistance humanitaire aux personnes coincées dans les zones assiégées et les zones difficiles d'accès en Syrie.

« Cela est très difficile alors que les combats continuent », a dit M. Ban lors d'un point de presse conjoint avec le Ministre autrichien des affaires étrangères, Sebastian Kurz, à Vienne, où il effectuait une visite.

« Il est important d'obtenir une cessation durable des hostilités pour que nous puissions obtenir un peu de répit, afin que nous puissions aider ces gens », a-t-il ajouté. « J'ai exhorté les autorités syriennes et les groupes armés syriens ainsi que les partenaires de la coalition à respecter leurs promesses, afin que nous puissions jouer notre rôle humanitaire en l'absence de solution politique ».

L'ONU réclame des mesures immédiates pour réunir les familles coréennes séparées



7 décembre - La situation de souffrance vécue par les familles coréennes séparées, certaines depuis plus de 60 ans, devrait être traitée de toute urgence, compte tenu notamment de l'âge avancé d'un grand nombre de victimes, estime un nouveau rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

« Le coût psychologique, social et économique de cette séparation involontaire persiste jusqu'à ce jour, alors que les gens continuent à chercher la vérité et un contact avec leurs proches », a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein dans un communiqué de presse publié mercredi.

Depuis la guerre de Corée qui a duré de 1950 à 1953, ces familles ont été séparées suite à des déplacements, des disparitions forcées et des enlèvements, et aussi après que des personnes ont fui la République populaire démocratique de Corée (RPDC), appelée aussi Corée du Nord.

Le document, qui contient des témoignages de victimes pour la plupart âgées, conclut que la séparation involontaire en Corée n'est pas seulement la conséquence inévitable d'une situation de guerre mais aussi « de formes structurelles d'exclusion et d'impunité que le conflit a mis en évidence ».

Depuis 1953, on estime que 129.616 personnes se sont inscrites pour retrouver leur famille en RPDC, mais plus de la moitié sont mortes sans avoir été réunies. Pour celles qui sont encore sur la liste, environ 55% ont plus de 80 ans.

Le nombre de personnes qui ont fui la RPDC et qui sont finalement arrivées en République de Corée, aussi appelée Corée du Sud, a diminué depuis 2008 en raison des contrôles frontaliers sévères, indique le rapport.

Selon le HCDH, pour les personnes qui essaient de fuir, dont beaucoup sont des femmes, il s'agit d'une décision importante. « Les individus risquent leur vie et s'exposent à un traitement sévère, y compris des peines de travaux forcés, s'ils sont pris. Ceux qui réussissent à échapper exposent leurs proches à des actes de

représailles et de harcèlement de la part des autorités », indique le rapport.

Beaucoup de personnes en fuite sont extrêmement vulnérables aux abus et à l'exploitation. Leur vulnérabilité est exacerbée par la peur du rapatriement forcé et de nombreuses femmes qui accouchent en Chine, par exemple, n'inscrivent pas leurs enfants pour ne pas attirer l'attention.

Le rapport indique clairement que les deux pays ont la responsabilité de résoudre la question de la séparation des familles. Les principales recommandations consistent à permettre des contacts personnels sans entrave entre les deux pays; à finaliser et publier des listes de tous les individus disparus depuis la guerre de Corée et à indiquer où ils se trouvent; à protéger les personnes qui quittent la RPDC, y compris les femmes et les enfants, de la traite et d'autres violations des droits de l'homme qui rompent leurs liens familiaux.

Le rapport souligne également que la RPDC doit prendre des mesures concrètes pour localiser et renvoyer les personnes enlevées et lever les restrictions empêchant ses citoyens de voyager et de communiquer avec le monde extérieur.

Selon le HCDH, le principal obstacle à la mise en œuvre des recommandations du rapport est l'accroissement des tensions politiques et militaires dans la région qui a mis un terme au regroupement familial et au dialogue bilatéral.

Un expert de l'ONU appelle la France à ne pas extradier un dissident kazakh



Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.
Photo ONU/Jean-Marc Ferré

7 décembre - Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Nils Melzer, a demandé mercredi à la France de ne pas extradier le dissident d'origine kazakh, Mukhtar Ablyazov.

« La France doit s'abstenir d'extrader un individu vers un pays où il y a des motifs sérieux de croire qu'il risque d'être soumis à la torture », a déclaré M. Melzer dans une déclaration à la presse. Il a été nommé par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à ce poste de Rapporteur spécial en novembre 2016.

Mukhtar Ablyazov est détenu en France et son extradition est demandée par la Russie et l'Ukraine. Ce vendredi, le Conseil d'État, la plus haute juridiction administrative française, devrait statuer sur l'annulation ou non de l'ordre d'extradition de M. Ablyazov vers la Russie signé par le Premier ministre français.

M. Ablyazov aurait été victime de persécutions en raison de son engagement politique contre le gouvernement de son pays. Il aurait été victime de mauvais traitements lors de sa détention au Kazakhstan. Une fois libéré, M. Ablyazov serait parti en Russie où les persécutions auraient continué.

En 2011, M. Ablyazov et sa famille se sont vus accorder l'asile politique au Royaume-Uni, en reconnaissance du risque de persécution politique auquel ils seraient confrontés s'ils devaient être extradés au Kazakhstan.

« Si le Conseil d'Etat confirme l'ordre d'extradition signé par le Premier ministre français, il est fort probable que M. Ablyazov sera extradé vers la Russie dans les jours, voire les heures qui suivent cette décision, et de là, potentiellement vers le Kazakhstan, où il y a des motifs sérieux de croire que M. Ablyazov risque d'être soumis à la torture », a expliqué le Rapporteur spécial. « Il est important de souligner que des garanties diplomatiques telles que requises par la Cour d'appel ne libèrent pas la France des obligations qui lui incombent en vertu du droit international relatif aux droits de l'homme, du droit humanitaire et du droit des

réfugiés, en particulier le principe du non-refoulement ».

« Selon nos informations, dans de nombreux cas, la Russie aurait coopéré avec des pays réclamant l'extradition de personnes, en particulier du fait de la coopération établie entre ces pays dans le cadre de la Convention de Minsk, sans tenir compte du principe de non-refoulement», a déclaré M. Melzer.

L'expert en droits de l'homme a exprimé son inquiétude suite à plusieurs cas au cours desquels, selon les allégations reçues, des personnes auraient simplement disparu en Russie, puis seraient réapparues plus tard dans le pays qui demandait leur extradition. « La Cour Européenne des droits de l'homme a condamné la Russie à plusieurs reprises pour ne pas s'être opposé ou pour avoir même facilité le transfert de personnes vers des pays où elles risquaient d'être torturées ou maltraitées », a-t-il dit.

Selon lui, l'extradition de M. Ablyazov vers la Russie risque d'être en contravention au principe de protection fondamental de non-refoulement. « J'appelle par conséquent la France et plus particulièrement le Conseil d'Etat pour que soit annulé cet ordre d'extradition », a-t-il déclaré.

Plusieurs experts des droits de l'homme travaillant au sein des Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme ont été en contact avec le gouvernement français. Ils le remercient de sa réponse sur ce cas, mais soulignent que cette dernière ne satisfait pas les inquiétudes soulevées dans leur communication concernant une éventuelle violation du principe de non-refoulement.